

DEC212656INS2I

Décision portant nomination de M. Mohamed-Jalal FADILI en qualité de chargé(e) de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Mohamed-Jalal FADILI, professeur des universités à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de CAEN, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022 pour 50 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Image » de l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Mohamed-Jalal FADILI, demeure affecté auprès du Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC) – UMR6072 – Caen.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25/08/2021

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain SCHUHL

